Sélectionnez un élément

AGENCE NATIONALE
DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

FORMULAIRE DE DEMANDE DE QUALIFICATION D'UN SERVICE

La version électronique de ce formulaire est disponible sur https://www.cyber.gouv.fr

51 boulevard de La Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP - Tél 01.71.75.25.25

Sélectionnez un élément

Consignes

Les champs du formulaire marqués d'un astérisque (*) ainsi que l'ensemble des champs des annexes 1 et 2 doivent impérativement être renseignés.

Le commanditaire de la qualification et le fournisseur de service doivent apposer une signature électronique ou manuscrite respectivement sur les annexes 1 et 2. Lorsqu'une signature manuscrite est apposée, le formulaire complété et signé doit être transmis numérisé.

Marquage

Le choix du niveau de confidentialité du formulaire renseigné relève du commanditaire de la qualification. Un marquage *Confidentiel Industrie* ou *Diffusion Restreinte* doit être ajouté sur l'ensemble des pages du formulaire, à l'exclusion des annexes 1 et 2 que l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) peut communiquer aux utilisateurs du service au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale.

Protection

Lorsque le formulaire porte la mention *Confidentiel Industrie* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil tel que GPG ou ZIP. La clé publique GPG du Bureau Qualification et Agrément (BQA) peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZIP doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de qualification chiffré.

Lorsque le formulaire porte la mention *Diffusion Restreinte* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil agréé par l'ANSSI tel que ZED! ou ACID. La clé publique ACID de BQA peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZED! doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de qualification chiffré.

Modalités d'envoi

Le formulaire et ses pièces justificatives identifiées en annexe 3 sont à transmettre impérativement **au format électronique** :

Par voie postale :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Bureau Qualification et Agrément
51, boulevard de la Tour-Maubourg
75700 Paris 07SP

ⓘ La version électronique du dossier doit être transmise sur un support USB ou CD-ROM.

ou

Par voie électronique :

qualification[at]ssi.gouv.fr
Précisez en objet du message : [**Demande qualification service**]

ⓘ La taille des pièces jointe est limitée à 10 Mo. Si le dossier de demande de qualification dépasse cette limite, vous pouvez le scinder et le transmettre en plusieurs courriers électroniques.

Sélectionnez un élément

DEMANDE DE QUALIFICATION D'UN SERVICE

1. Cadre réglementaire

Cadre réglementaire de la qualification demandée * (plusieurs choix possibles) :

La section 14 en page 7 du présent formulaire présente pour chaque type de service le cadre réglementaire de la qualification pouvant être demandé.

☐ service pour les besoins de la sécurité des systèmes d'information au titre décret n° 2015-350 du 27 mars 2015.

☐ service pour les besoins de sécurité des autorités administratives hors sécurité nationale au titre du décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives.

☐ service pour les besoins de sécurité dans les transactions électroniques au sein du marché européen au titre du règlement (UE) n° 910/2014 du parlement européen et du conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE modifié par le Règlement (UE) 2024/1183 du 11 avril 2024.

2. Niveau de qualification

Niveau de la qualification demandé ? * Uniquement pour les services de type « informatique en nuage ». ☐ Essentiel

3. Contexte de la demande de qualification

Le service est-il référencé à l'Union des groupements d'achat public (UGAP) ? * ☐ oui ☐ non

La qualification du service est-elle demandée, recommandée ou soutenue par un tiers ? * Exemples : appel d'offre, contrat, programme d'investissements d'avenir, etc. ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Au(x) besoin(s) de quel(s) type(s) de client(s) la qualification du service permet-elle de répondre ? *

Exemples : autorité administrative, opérateur d'importance vitale, entreprise, etc.

4. Publicité

Le commanditaire de la qualification demande-t-il que le service soit inscrit au catalogue des services en cours de qualification publié sur le site de l'ANSSI ? * ☐ oui ☐ non

Le service ne pourra être inscrit au catalogue des services en cours de qualification qu'après la décision d'acceptation sans réserve de la demande de qualification.

Le commanditaire de la qualification demande-t-il que le service soit inscrit au catalogue des services qualifiés publié sur le site de l'ANSSI ? * ☐ oui ☐ non

Le service ne pourra être inscrit au catalogue des services qualifiés qu'après la décision d'octroi de la qualification.

Sélectionnez un élément

5. Autres labellisations

Le service est-il certifié ou en cours de certification en matière de sécurité des systèmes d'information ? * ☐ oui ☐ non

Exemples : certification, ISO/IEC 27001, ETSI EN 319 411-2, etc.

Si oui, précisez :

6. Centre d'évaluation

Le commanditaire de la qualification a-t-il sélectionné un centre d'évaluation ? * ☐ oui ☐ non

Il n'est pas requis qu'un centre d'évaluation soit sélectionné pour déposer une demande de qualification. Il est recommandé que la contractualisation avec le centre d'évaluation n'intervienne qu'après acceptation par l'ANSSI de la stratégie d'évaluation car cette dernière peut avoir un impact sur la charge ou les délais de l'évaluation.

Si oui, précisez :

Sélectionnez un élément

COMMANDITAIRE DE LA QUALIFICATION

7. Entité

Le commanditaire de la qualification est-il également le fournisseur du service ? ☐ oui ☐ non

* Dénomination sociale * :

N° RCS ou SIREN * :

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

8. Représentant légal

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

9. Représentant du projet de qualification

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

Sélectionnez un élément

FOURNISSEUR DU SERVICE

Les sections n° 10 à n° 12 ne sont à compléter que si le fournisseur n'est pas le commanditaire de la qualification

10. Entité

Dénomination sociale * :

N° RCS ou SIREN * :

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

11. Représentant légal

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

12. Représentant du projet de qualification

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

13. Contact opérationnel en cas d'incident

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone * : + .

Fax : + .

Adresse électronique * :

Sélectionnez un élément

FICHE SERVICE

14. Identification du service

Nom du service * :

15. Type de service *

Précisez la famille de service (un seul choix possible) ainsi que la ou les activité(s) de services relative(s) à la demande de qualification.

Famille de service pouvant être demandée au titre du décret n° 2015-350 du 27 mars 2015

☐ **Prestataire d'accompagnement et de conseil en sécurité des systèmes d'information**

Activités * : (plusieurs choix possibles)

- ☐ accompagnement et conseil en architecture
- ☐ accompagnement et conseil en gestion des risques
- ☐ accompagnement et conseil en homologation de sécurité
- ☐ accompagnement et conseil en préparation à la gestion de crise d'origine cyber

Niveau de qualification:* ☐ substantiel ☐ élevé

Pour les besoins de la sécurité nationale* : ☐ oui ☐ non

☐ **Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information** :

Activités * : (plusieurs choix possibles)

- ☐ audit d'architecture
- ☐ audit organisationnel et physique
- ☐ audit de configuration
- ☐ tests d'intrusion
- ☐ audit de code source

Niveau de qualification * : ☐ substantiel ☐ élevé

Pour les besoins de la sécurité nationale* : ☐ oui ☐ non

☐ **Prestataire de réponse aux incidents de sécurité:**

Activités * : (plusieurs choix possibles)

- ☐ recherche d'indicateurs de compromission
- ☐ pilotage et coordination des investigations
- ☐ investigantion numérique
- ☐ gestion de crise d'origine cyber
- ☐ analyse de codes malveillants

Niveau de qualification * : ☐ substantiel ☐ élevé

Pour les besoins de la sécurité nationale* : ☐ oui ☐ non

☐ **Prestataire de détection des incidents de sécurité**

☐ **Prestataire d'administration et de maintenance sécurisées**

Sélectionnez un élément

Famille de service pouvant être demandée au titre du décret n° 2015-350 du 27 mars 2015

☐ **Prestataire de service d'informatique en nuage** : (plusieurs choix possibles)

- ☐ fourniture de services SaaS
- ☐ fourniture de services IaaS
- ☐ fourniture de services PaaS
- ☐ fourniture de services CaaS

Famille de services pouvant être demandée au titre du règlement (UE) n° 910/2014 du 23 juillet 2014 modifié par le Règlement (UE) 2024/1183 du 11 avril 2024

☐ **Prestataire de service de délivrance de certificats qualifiés de :** (plusieurs choix possibles)

- ☐ signature électronique
- ☐ cachet électronique
- ☐ authentification de site Internet

☐ **Prestataire de service de création d'horodatages électroniques qualifiés**

☐ **Prestataire de service d'envoi recommandé électronique qualifié**

☐ **Prestataire de service de conservation de** : (plusieurs choix possibles)

- ☐ signatures électroniques qualifiées
- ☐ cachets électroniques qualifiés

☐ **Prestataire de service de validation de** : (plusieurs choix possibles)

- ☐ signatures électroniques qualifiées
- ☐ cachets électroniques qualifiés

☐ **Prestataire de service de gestion de**: (plusieurs choix possibles)

- ☐ dispositifs de signature électronique qualifiée à distance
- ☐ dispositifs de cachet électronique qualifié à distance

☐ **Prestataire de service d'archivage électronique**

☐ **Prestataire de service d'enregistrement de données électroniques dans un registre électronique qualifié**

☐ **Prestataire de service de délivrance d'attestations électroniques d'attributs qualifiées**

16. Présentation générale du service *

La présentation générale doit être **objective**, **neutre** et **dépourvue de tout discours commercial.**

Sélectionnez un élément

17. Documentation

Langue(s) de rédaction de la documentation « utilisateur » du service * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

Langue(s) de rédaction de la documentation « administrateur » du service * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

18. Interface

Langue(s) de l'interface du service offert aux utilisateurs * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

19. Localisation

Localisation des systèmes d'information impliqués dans l'administration, l'exploitation, la maintenance ou le support du service * : (plusieurs choix possibles)

☐ France ☐ autre (précisez) :

20. Support

Le service bénéficie-t-il d'un centre de support permettant de répondre en français aux questions les plus fréquentes des utilisateurs du service ? * : ☐ oui ☐ non

Contact du centre de support

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

Sélectionnez un élément

21. Formation

Le service bénéficie-t-il d'un centre permettant de former en français les utilisateurs ? * : ☐ oui ☐ non

Le service bénéficie-t-il de formation(s) certifiante(s) ? * ☐ oui ☐ non

Contact du centre de formation

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

22. Contact technico-commercial

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

23. Cryptologie

Le service implémente-t-il des mécanismes cryptographiques ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez l'ensemble des mécanismes cryptographiques *:

Le service fait-il l'objet des formalités prévues par le décret n° 2007-663 du 2 mai 2007 relatif aux moyens et prestations de cryptologie ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez le numéro du dossier *:

Sélectionnez un élément

24. Qualification au titre du règlement (UE) n° 910/2014 du 23 juillet 2014

Cette section n'est à compléter que si la qualification du service est demandée au titre du règlement (UE) n° 910/2014

Le service est-il déjà qualifié dans le cadre du *Référentiel général de sécurité* ? * ☐ oui ☐ non

Le cas échéant joindre l'attestation de qualification au titre du décret n° 2010-112.

Le service est-il déjà inscrit dans la liste de confiance nationale « *Trusted List* » visée à l'article 22 du règlement(UE) n° 910/2014 modifié par le Règlement (UE) 2024/1183 du 11 avril 2024 ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez le nom tel qu'il est inscrit dans la liste de confiance nationale * :

25.

Le fournisseur de service dispose-t-il d'un système d'information de niveau *Diffusion Restreinte* ? * Le cas échéant joindre la décision d'homologation ☐ oui ☐ non

Le fournisseur de service est-il une entité habilitée à accéder en tant que personne morale aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale ? * ☐ oui ☐ non

Le cas échéant joindre la décision d'habilitation

Si oui, précisez le niveau de classification * : Choississez un élément.

Le fournisseur de service dispose-t-il de locaux aptes à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale ? * ☐ oui ☐ non

Le cas échéant joindre l'avis d'aptitude délivré par les services enquêteurs

Si oui précisez le niveau de classification * : Choississez un élément.

Le fournisseur de service dispose-t-il d'un système d'information apte à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale * ? ☐ oui ☐ non

Le cas échéant joindre l'avis d'aptitude délivré par les services enquêteurs

Si oui précisez le niveau de classification * : Choississez un élément.

Le service est-il qualifié au titre du décret n° 2010-112 du 2 février 2010 (*Référentiel Général de Sécurité*) ? * Le cas échéant, joindre l'attestation de qualification et le rapport d'évaluation ☐ oui ☐ non

Sélectionnez un élément

Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information

Précisez le nombre d'auditeurs disposant d'une attestation de compétence délivrée par le centre d'évaluation par activité d'audit et habilités à accéder aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale * :

audit d'architecture * :

audit organisationnel et physique * :

audit de configuration * :

tests d'intrusion * :

audit de code source * :

audit des systèmes industriels * :

Précisez le nombre de prestations qualifiées réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite qualifiée si la convention de service établie entre le prestataire et le commanditaire de la prestation l'indique explicitement.

Précisez le nombre de prestations conformes réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite conforme lorsqu'elle est non qualifiée mais néanmoins conforme au référentiel d'exigences applicable aux prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information.

Prestataire de réponse aux incidents de sécurité

Précisez le nombre de responsable d'équipes d'analyse disposant d'une attestation de compétence délivrée par le centre d'évaluation par activité et habilités à accéder aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale * :

pilotage technique * :

analyste réseau * :

analyste système * :

analyste de codes malveillants * :

Précisez le nombre de prestations qualifiées réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite qualifiée si la convention de service établie entre le prestataire et le commanditaire de la prestation l'indique explicitement.

Précisez le nombre de prestations conformes réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite conforme lorsqu'elle est non qualifiée mais néanmoins conforme au référentiel d'exigences applicable aux prestataires de réponse aux incidents de sécurité

Prestataire de détection des incidents de sécurité

Précisez le nombre de personnes au sein du service de détection habilitées à accéder aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale * :

opérateur analyste * :

administrateur d'infrastructure * :

expert architecture * :

expert collecte et analyse de journaux * :

expert métier détection * :

responsable des droits d'accès * :

Précisez le nombre de prestations qualifiées réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite qualifiée si la convention de service établie entre le prestataire et le commanditaire de la prestation l'indique explicitement.

Précisez le nombre de prestations conformes réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite conforme lorsqu'elle est non qualifiée mais néanmoins conformes au référentiel d'exigences applicables aux prestataires de détection des incidents de sécurité

Prestataire d'administration et de maintenance sécurisées

Précisez le nombre de personnes au sein du service habilitées à accéder aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale * :

expert cybersécurité * :

administrateur d'infrastructure * :

expert architecture * :

administrateur réseau* :

administrateur système * :

Précisez le nombre de prestations qualifiées réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite qualifiée si la convention de service établie entre le prestataire et le commanditaire de la prestation l'indique explicitement.

Précisez le nombre de prestations conformes réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite conforme lorsqu'elle est non qualifiée mais néanmoins conformes au référentiel d'exigences applicables aux prestataires d'administration et de maintenance sécurisées.

Prestataire d'accompagnement et de conseil en sécurité des systèmes d'information

Précisez le nombre de consultants disposant d'une attestation de comptétence délivrée par le centre d'évaluation par activité d'accompagnement et de conseil et habilités à accéder aux informations ou supports relevant du secret de la défense nationale * :

conseil en sécurité des architectures * :

conseil en gestion des risques * :

conseil en homologation de sécurité * :

conseil en préparation à la gestion de crise d'origine cyber * :

Précisez le nombre de prestations qualifiées réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite qualifiée si la convention de service établie entre le prestataire et le commanditaire de la prestation l'indique explicitement.

Précisez le nombre de prestations conformes réalisées au cours des douze derniers mois * :

Une prestation est dite conforme lorsqu'elle est non qualifiée mais néanmoins conforme au réféfentiel d'exigences applicables aux prestataires d'accompagnement et de conseil en sécurité des systèmes d'information.

ANNEXE 1

ENGAGEMENTS DU COMMANDITAIRE DE LA QUALIFICATION D'UN SERVICE

Objet : Le présent accord a pour objet d'établir un cadre de confiance entre le fournisseur d'un service qualifié et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Le présent accord qui entre en vigueur à sa date de signature régit les engagements de :

(dénomination sociale du commanditaire)

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du commanditaire)

(ci-après « le commanditaire ») envers l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sise au 51, boulevard de la Tour-Maubourg 75700 Paris 07 SP (ci-après « ANSSI ») date dans le cadre de la qualification du service :

(nom du service)

Le commanditaire :

1. Engagements généraux

a. Reconnaît avoir été informé :

- du document Processus de qualification d'un service publié sur le site internet de l'ANSSI ;
- du caractère obligatoire des réponses demandées dans le présent formulaire ;
- que l'absence de réponse aux questions posées dans le présent formulaire rend irrecevable la demande de qualification ;
- que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la qualification des services.
- que je dispose d'un droit de consultation, de rectification et de suppression des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la qualification.
- que les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la qualification le sont à la seule fin de l'instruction de la demande et s'oppèrent dans cette finalité et dans la durée meconnue à l'instruction de la demande de qualification et durant toute la durée de la qualification du service.

b. Certifie l'exactitude des informations fournies dans le présent dossier et admet que toute fraude ou fausse déclaration est un motif de décision d'interruption du processus de qualification ou de refus de qualification.

c. S'engage à respecter le Processus de qualification d'un service .

d. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service, de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire.

e. Autorise, à tout moment, l'ANSSI à contrôler ou faire contrôler par un centre d'évaluation le respect des présents engagements. Lorsqu'ils sont réalisés par les centres d'évaluation, les contrôles sont aux frais du commanditaire dans la limite d'un contrôle par an.

f. S'engage à fournir, sur demande de l'ANSSI dans le cadre de sa mission de coordination de l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'information, les noms des autorités administratives et opérateurs d'importance vitale utilisateurs du service dont il a connaissance.

2. Conditions de rupture des engagements

g. Reconnaît avoir été informé qu'à tout moment, le commanditaire peut interrompre de manière unilatérale le processus de qualification et, par conséquent, rompre les présents engagements après en avoir informé par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service.

h. Reconnaît avoir été informé qu'en cas de rupture unilatérale des présents engagements par le commanditaire, conformément aux modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service, l'ANSSI prendra :

- une décision de refus de qualification si le service a le statut « en cours de qualification » ;
- une décision de retrait de la qualification ou de maintien de la qualification avec modification de la portée de qualification, de la durée de validité de la qualification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du service, si le service a le statut « qualifié ».

3. Engagements relatifs à la communication sur le service

i. S'engage à ne pas communiquer que le service a le statut « en cours de qualification » avant toute décision d'acceptation de la demande de qualification.

j. S'engage à ne pas communiquer que le service a le statut « qualifié » avant toute décision d'octroi de qualification.

k. S'engage à ne faire état de la décision d'octroi de la qualification qu'à condition de mentionner la décision de l'ANSSI précisant la portée de qualification, les conditions et éventuelles restrictions d'utilisation du service.

l. S'engage à ne communiquer que sur le seul périmètre de la qualification sans aucune confusion avec d'autres activités, produits ou services non couverts par la qualification.

m. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le service a le statut « en cours de qualification » en cas de décision d'interruption du processus de qualification ou de refus de la qualification.

n. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le service a le statut « qualifié » en cas de décision de retrait de la qualification ou de maintien de la qualification avec modification de la portée de qualification, de la durée de validité de la qualification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du service.

o. Autorise l'ANSSI, après toute décision d'acceptation de la demande de qualification, à communiquer aux utilisateurs du service au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale les « Engagements du commanditaire de la qualification d'un service » et les « Engagements du fournisseur de service » figurant respectivement en annexe 1 et 2 du présent formulaire.

4. Engagements relatifs aux travaux d'évaluation

p. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service, de toute modification de la stratégie d'évaluation acceptée par l'ANSSI.

q. Garantit à l'ANSSI et aux centres d'évaluation, dans le cadre d'une demande de qualification ou du suivi de la qualification l'accès aux éléments techniques, aux locaux, à la documentation, aux ressources et aux personnels nécessaires à la bonne exécution des travaux d'évaluation.

r. Autorise à conserver le rapport d'évaluation sans limite de temps ou de diffusion au sein de l'ANSSI.

s. Garantit à l'ANSSI la possibilité d'observer les travaux d'évaluation.

5. Engagements relatifs au suivi de l'environnement du service

t. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service de :

- tout changement important concernant le commanditaire ou le fournisseur de service (changement de propriétaire, capital, structure juridique, organisation, locaux, cessation d'activité, etc.) ;
- toute information pouvant laisser supposer que le service qualifié ne répond plus aux exigences qui lui sont applicables au titre de la qualification octroyée ;
- toute modification d'informations contenues dans le catalogue des services en cours de qualification ou dans le catalogue des services qualifiés publiés sur le site internet de l'ANSSI ;
- toute fin ou retrait d'habilitation relatif à la protection du secret de la défense nationale visant des personnes physiques ou morales en relation avec le service objet d'une qualification pour les besoins de la sécurité nationale ;
- tout arrêt de la commercialisation ou du support, tant en termes de maintenance corrective que de support utilisateur, du service qualifié.

6. Engagements relatifs au suivi de sécurité du service

u. S'engage à assurer une veille de la sécurité du service qualifié afin d'identifier au plus tôt toute vulnérabilité relative au service qualifié.

v. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service et l'ensemble des utilisateurs du service qualifié, de :

- tout arrêt de la veille sécurité relative au service qualifié ;
- tout arrêt de la commercialisation du service ou de son support, tant en termes de maintenance corrective que de support utilisateur.

w. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un service de :

- toute découverte de vulnérabilité affectant ou susceptible d'affecter le service qualifié ;
- tout incident affectant ou susceptible d'affecter le service qualifié et particulièrement les systèmes d'information impliqués dans l'exploitation, l'administration, la maintenance, ou le support technique du service qualifié ;
- toute perte des compétences nécessaires à l'exercice des activités couvertes par la qualification, par exemple suite à des mouvements de personnel ;
- la description des mesures techniques ou organisationnelles palliatives temporaires, lorsqu'elles existent, permettant d'empêcher l'exploitation de la vulnérabilité ou d'en limiter les impacts dans l'attente de sa remédiation.

x. S'engage à coopérer avec l'ANSSI en cas d'incident de sécurité relatif au service et affectant ou susceptible d'affecter une autorité administrative ou un opérateur d'importance vitale utilisateur du service. Les modalités de cette coopération seront définies entre le commanditaire et l'ANSSI.

Nom :

Prénom :

Fonction :

À (lieu) :

Signature :

Date (jj/mm/aaaa) : / /

ANNEXE 2

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE SERVICE

L'entreprise :

(dénomination sociale du fournisseur) :

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du fournisseur)

Atteste par la présente que le service

(nom du service) :

- n'intègre aucune fonction ou accès non documenté, aucun point faible intentionnellement implémenté permettant la divulgation ou la mise à disposition de la société ou à des tiers, d'aucune manière, même partielle, des communications confidentielles, des informations sur la localisation ou toute autre méta-information confidentielle ou personnelle de l'utilisateur ;
- ne peut être conditionné, pour son fonctionnement, à l'utilisation de données confidentielles ou à caractère personnel à l'insu de son utilisateur ;

a) Dans le cas où le service propose des fonctions non couvertes par le périmètre de la qualification, celles-ci ne peuvent ni avoir préséance, ni contredire aux conditions d'utilisation du service figurant dans la décision de qualification ;

b) La collecte, la manipulation et le stockage des données confidentielles et à caractère personnel faits dans le cadre de l'avant-vente, de la mise en œuvre, de la maintenance et l'arrêt du service sont conformes aux exigences édictées par la législation française et européenne en vigueur et ces mêmes données ne sont pas soumises à d'autres régimes juridiques.

c) Les éléments mis à disposition pour l'évaluation et la qualification du service ne sont aucunement frauduleux.

COURTESY TRANSLATION

PROVIDER'S COMMITMENT TO PROTECT USER DATA OF QUALIFIED SERVICE

I, the undersigned:

Legal representative of:

Hereby certify that our service

(name-type):

- does not contain undocumented functionalities, access facilities or purposefully implemented weaknesses that would allow sensitive communications, tracking information or any other sensitive or personal metadata to be leaked or provided, even in part, to the provider or any third party;
- does not require, for its operation, the use of sensitive or personal data without the user's knowledge.

a) In case the service offers a wide range of functions not covered by the qualification, those cannot take precedence or be in conflict over the terms and conditions covered by the decision of qualification;

b) The collection, handling and storage of any sensitive or personal data as part of the pre-sale, implementation or withdrawal of the service must comply with all applicable French and European regulatory requirements, and not be subject to any non-European jurisdiction or legal requirements ;

c) The information provided for the service's evaluation and qualification is not in any way fraudulent.

Nom :

Prénom :

Fonction :

À (lieu) :

Signature :

Date (jj/mm/aaaa) : / /

ANNEXE 3

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU FORMAT ÉLECTRONIQUE

ⓘ Conformément au Processus de qualification d'un service, la complétude du dossier de qualification est un critère d'acceptation de la demande. La non-transmission des pièces justificatives est un motif de refus de la demande de qualification.

☐ **Formulaire de demande de qualification renseigné et signé**

☐ **Présentation générale du fournisseur de service** comprenant : activités / métiers, gamme de produits relatifs à la sécurité des systèmes d'information, gamme de services relatifs à la sécurité des systèmes d'information, organisation, implantations géographiques, effectifs, répartition du capital, chiffre d'affaires.

☐ **Présentation du service** détaillant : fonction de sécurité, performances, caractéristiques, architecture matérielle et/ou logicielle, cadre de déploiement de cette architecture.

☐ Dossier **d'architecture du système d'information impliqué dans l'exploitation et l'administration du service**

☐ **Schéma d'architecture du système d'information impliqué dans l'exploitation et l'administration du service**

Le schéma présente l'architecture au niveau 3 du modèle OSI sur lequel les point névralgiques sont identifiés :

- les points d'interconnexions, notamment avec les réseaux tiers et publics
- les réseaux, sous-réseaux, notamment les réseaux d'administration
- les équipements assurant des fonctions de sécurité (filtrage, authentification, chiffrement)
- les serveurs hébergeant des données ou assurant des fonctions sensibles

☐ **Extrait Kbis du commanditaire de la qualification** datant de moins de trois mois, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la qualification.

☐ **Extrait Kbis du fournisseur de service** datant de moins de trois mois, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la qualification.

Cet extrait Kbis n'est pas à joindre si le commanditaire de la qualification est le fournisseur du service.

☐ **Liste des sous-traitants** impliqués dans l'exploitation, l'administration, la maintenance et le support technique du service en précisant leur nationalité, implantations géographiques et les activités sous-traitées.

☐ **Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 1 du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du commanditaire de la qualification.**

☐ **Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 2 du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du fournisseur de service.**

Compléments pour toute demande de qualification d'un service au titre du règlement (UE) n° 910/2014 :

☐ **Fiche « Demande d'inscription d'un service dans la liste de confiance » complétée.**

Cette fiche peut être obtenue sur simple demande auprès de l'ANSSI selon les modalités décrites dans le document « Modalités d'échange d'information avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et services »

☐ **Décision d'homologation du système d'information mettant en œuvre le service.**

☐ **Rapport d'évaluation de la conformité du service rédigé par un organisme d'évaluation de la conformité.**

Ce rapport doit être transmis à l'ANSSI dans un délai de trois jours ouvrables qui suivent sa réception par le prestataire, conformément à l'article 20 du règlement européen (UE) n°910/2014.

☐ **Analyse de risques du système d'information mettant en œuvre le service.**

☐ **Attestation de qualification RGS si le service est qualifié au titre du décret n° 2010-112.**

Cette attestation, délivrée au fournisseur de service par un organisme de qualification habilité par l'ANSSI, n'est à fournir que si le service est qualifié dans le cadre du Référentiel général de sécurité (RGS).

Compléments pour toute demande de qualification d'un service au titre du décret n° 2015-350

☐ **Attestation(s) d'homologation du système d'information au niveau *Diffusion Restreinte*.**

☐ **Décision d'habilitation du fournisseur de service à accéder ou détenir des informations ou supports relevant du secret de la défense nationale.**

Cette décision est délivrée au fournisseur de service en tant que personne morale par l'autorité d'habilitation.

☐ **Avis d'aptitude attestant de la capacité des locaux du fournisseur de service à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale.**

Cet avis, délivré par les services enquêteurs, n'est à fournir que si le fournisseur de service dispose de locaux aptes à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale.

☐ **Avis d'aptitude attestant de la capacité du système d'information du fournisseur de service à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale.**

Cet avis, délivré par les services enquêteurs, n'est à fournir que si le fournisseur de service dispose d'un système d'information apte à traiter des informations relevant du secret de la défense nationale.

Pour les « Prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information » qualifiés au titre du décret n° 2010-112 :

☐ **Attestation de qualification au titre du décret n° 2010-112** délivrée au fournisseur de service par un organisme de qualification habilité par l'ANSSI.

☐ **Rapport d'évaluation du service d'audit de la sécurité des systèmes d'information** rédigé par un organisme de qualification habilité par l'ANSSI.

Si le service réalise une vérification d'identité à distance des utilisateurs :

☐ **Rapport d'évaluation de la conformité du service au référentiel d'exigences** applicables aux prestataires de vérification d'identité à distance.

☐ **Liste des titres d'identité acceptés par le service.**